



263, rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX
Tél. : (1) 48.51.80.00
Télex : 214 182



La C.G.T. communique

DECLARATION de Joannès GALLAND

SECRETAIRE DE LA C.G.T.

Six ans après le coup d'Etat des militaires turcs - 12 septembre 1980 - la Turquie vit toujours sous la dictature malgré les semblants de démocratisation.

Les militants syndicaux politiques, les démocrates, les progressistes sont contraints au silence et subissent répression, emprisonnements et tortures.

A l'occasion de ce triste anniversaire, et alors que les gouvernements de la CEE préparent une rencontre officielle le 16 septembre prochain dans le cadre de la Commission-Association CEE/Turquie, la CGT exprime son indignation et manifeste son entière solidarité avec tous ceux qui n'ont jamais cessé de lutter pour la liberté, la démocratie en Turquie.

Elle assure toutes les victimes de la répression et leurs familles de son soutien dans leur combat.

La CGT, s'appuyant sur des témoignages recueillis en Turquie même à l'occasion de missions syndicales, condamne la violation permanente des Droits de l'Homme, des libertés publiques, individuelles et collectives, la pratique systématique de la torture lors des interrogatoires, l'emprisonnement sans jugement et le traitement inhumain des détenus dans les prisons.

Ce triste constat est loin de correspondre aux déclarations des gouvernements et de la CEE qui prétendent et se félicitent du "progrès incontestable de la Turquie vers la démocratie".

Les pratiques actuelles en Turquie ne laissent aucun doute -malgré la façade plus démocrate que veut se donner le pouvoir- sur le caractère anti-démocratique et répressif du régime en place.

Une telle situation, contraire aux déclarations des Droits de l'Homme de la CEE, ne peut justifier la reprise des échanges Turquie/CEE suspendus depuis 1980.

Une fois de plus, les intérêts industriels, économiques et politiques passent au-dessus des considérations humanitaires.

La CGT condamne l'attitude du gouvernement français qui, après avoir admis de retirer sa plainte déposée auprès de la Commission des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, franchi un pas de plus en ne manifestant aucune objection pour s'asseoir sur les mêmes bancs que les représentants de la dictature d'Ankara.

La CGT, soucieuse et agissant partout où les Droits de l'Homme sont mis en cause, exige du gouvernement français une attitude plus conforme aux conceptions démocratiques de notre peuple.

Elle appelle ses organisations et les travailleurs à exprimer avec force cette volonté de voir la France combattre la dictature turque et à manifester aux travailleurs et au peuple turcs sa solidarité active.

Montreuil, le 12 septembre 1986

TÜRKİYE SOSYAL TÜSTAY ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAY TARİH